



VILLE DE SHANNON
Province de Québec

DÉROGATION MINEURE
DM2018-00016

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

À TOUTES LES PERSONNES INTÉRESSÉES DE LA VILLE DE SHANNON

AVIS PUBLIC est donné par le soussigné, Directeur général adjoint, greffier et trésorier adjoint de la Ville de Shannon, que le conseil municipal, à sa séance ordinaire du **14 janvier 2019**, aura à statuer sur la demande de dérogation mineure **DM2018-00016**.

Cette demande, déposée par le propriétaire du terrain situé au 355, chemin de Dublin, concernant le lot 4 366 576 dans la zone A-81, visant à autoriser une opération cadastrale créant un lot dérogatoire. L'article 5.2.1 et le tableau 2 du *Règlement de lotissement 350* indique que la largeur avant minimale d'un terrain non desservi à l'extérieur du périmètre urbain doit être de 50 mètres. L'élément dérogatoire est donc la largeur avant de 33,65 mètres du terrain situé au 355, chemin de Dublin.

Toute personne intéressée peut se faire entendre par le Conseil relativement à cette demande lors de sa séance ordinaire qui aura lieu le **lundi 14 janvier 2019 à 19 h 30** à l'Hôtel de Ville, situé au 50, rue Saint-Patrick, Shannon.

FAIT À SHANNON, QUÉBEC, CE 12^e JOUR DE DÉCEMBRE 2018

Le directeur général adjoint, greffier et trésorier adjoint,
Me Sylvain Déry, avocat, M.B.A. Adm. A, OMA